

Organisation annuelle des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)

Ecole Jacques BREL – BACHY

	Période 1 (7 sem.) Rentrée → Toussaint		Période 2 (6,5 sem.) Toussaint → Noël		Période 3 (6 sem.) Noël → Hiver		Période 4 (6 sem.) Hiver → Printemps		Période 5 (11 sem.) Printemps → Été	
	lundi	jeudi	lundi	jeudi	lundi	jeudi	lundi	jeudi	lundi	jeudi
Primaire	Choix des activités		Activités imposées		Activités imposées		Activités imposées		Choix des activités	
Maternelle	Activités imposées		Activités imposées		Activités imposées		Activités imposées		Activités imposées	

Primaire	Choix des activités	Système d'organisation basé sur le choix des activités et l'autonomie. Parmi les activités qui leurs sont proposées les enfants peuvent choisir en fonction de l'âge, du nombre de places, du jour et de la météo. Pour des raisons structurelles, météorologiques, et afin d'orienter l'enfant vers de nouvelles pratiques, durant 3 périodes, de Novembre à Avril, les activités sont imposées. Votre enfant participera tous les lundis à la même activité, et tous les jeudis à une autre (cf planning).
	Activités imposées	
Maternelle	Activités imposées	Votre enfant participera tous les lundis à la même activité périscolaire, et tous les jeudis à une autre (cf planning ci-joint).

Période 5 (des vacances de Pâques aux Grandes vacances)

		ACTIVITES	GROUPE	
LUNDI	P R I M A I R E	BOURLE		
		ARTS PLASTIQUES		
		CUISINE		
		ZUMBA		
		JEUX DE SOCIETE		
		JUDO		
		LIBRE PRATIQUE		
		BADMINTON		
		FOOTBALL		
		MATER.	JEUX EXTERIEURS	
MARIONNETTES			M3	
VELO			M2	
NAP RECREATIVE			M1	
JEUDI	P R I M A I R E	BOURLE		
		ARTS PLASTIQUES		
		MUSIQUE		
		GOLF + PETANQUE		
		PING PONG		
		JUDO		
		LIBRE PRATIQUE		
		NATURE		
		FOOTBALL		
		MATER.	CUISINE	
	JEUX EXTERIEURS		M3	
	MARIONNETTS		M2	
	VELO		M1	

ENFANTS DE PRIMAIRE

LISTE D'ATTENTE : si une activité est complète, l'enfant s'inscrit sur une liste d'attente et sera automatiquement inscrit à l'activité pour la séance suivante (se signaler à l'animateur responsable des inscriptions).

LIBRE PRATIQUE : les enfants s'occupent seuls, sans l'intervention d'un adulte, dans le respect de leurs camarades, du matériel, des lieux et de l'animateur qui les surveille. La zone de libre pratique ne comporte qu'un interdit : la pratique du football.

ENFANTS DE MATERNELLE

L'atelier NAP récréatif met à disposition des enfants des jeux d'imitation (dinette, poupées, garage), des jeux de motricité fine (crayon, coloriage, jeux de construction, emboîtement), des livres, etc.

Afin de respecter leur rythme, les enfants de petites sections (M1) ne sont pas réveillés à 15h. A leur réveil, ils sont dirigés vers l'atelier NAP du jour.